

Vevey veut s'offrir un nouveau parking

Infrastructures

Devisée à 200 000 francs, une étude sera menée pour évaluer l'opportunité de construire un parking de 300 places à Entre-deux-Villes

Depuis de nombreuses années, la nécessité de construire des parkings pour les Veveysans et les visiteurs, notamment dans le but de désengorger le centre, est criante. La Municipalité a dévoilé hier une amorce de projet pour y remédier en partie. Il s'agirait de construire un parking en périphérie, soit à Entre-deux-Villes (extrémité Est de la commune). En souterrain, il comprendrait quelque 300 places et serait assorti du réaménagement de l'espace public (6000 m²), pour notamment redimensionner les voies de circulation. Le coût global d'un tel aménagement est estimé à 27,4 millions de francs.

L'étude - si le crédit est accordé en juin par le Conseil communal - aura pour but de jauger de la faisabilité d'un tel projet. L'idée des autorités est d'engager un financement minimal par la Commune, mais encore de maîtriser les coûts et l'aménagement du site. Pour ce faire, l'Exécutif entrevoit la possibilité d'un partenariat public-privé. Néanmoins, d'autres pistes seront envisagées lors de l'étude de faisabilité.

«Un appel d'offres d'investisseurs a déjà été lancé. C'est VINCI qui l'a emporté»

Elina Leimgruber

Municipale veveysanne

«Un appel d'offres d'investisseurs a déjà été lancé» indique la municipale Elina Leimgruber. Huit groupes y ont participé. Et l'édile de révéler: «C'est VINCI (*ndlr: acteur mondial des métiers des concessions et de la construction*) qui l'a emporté. Mais nous ne sommes pas contractuellement liés avec eux.» Le groupe français réaliserait l'étude en cas d'accord de l'organe délibérant; et endosserait l'entier de l'investissement. Vevey lui octroierait alors un droit de superficie de quarante ans à partir de la signature du contrat. Mais verserait aussi à VINCI une rente annuelle de 300 000 francs. A terme, la Ville récupérerait la gestion du bien.

VINCI exploiterait donc le futur parking, mais pas seulement. La gestion de celui du Panorama, en mains de la Commune, lui serait également remise. «L'idée est de déplacer tous les actuels abonnés du Panorama vers Entre-deux-Villes, de manière à rendre ce parking du centre de 280 places au stationnement de courte durée», annonce le syndic, Laurent Ballif. A noter que la politique de tarification et de stationnement des deux parkings sera fixée par la Ville.

Si tout se passe normalement, le futur parking d'Entre-deux-Villes pourrait voir le jour avant la Fête des Vignerons, en 2019, ou après. «Nous ne voulons pas d'un immense trou en ville durant la fête», conclut le syndic.

Christophe Boillat